

Deuxième partie - De la notion de courtier en information à l'activité de courtage en information : enquêtes de terrain

Au cours de la partie précédente, les premières approches empiriques des notions de courtiers/brokers se sont essentiellement focalisées sur les questions de dénomination et de définition. Or, nous avons constaté qu'en dépit de ces obstacles, l'activité de courtage existe tant aux Etats-Unis qu'en France. Le point commun à ces divers organismes serait la fourniture d'un certain type de produits et de services documentaires découlant, en partie, de l'interrogation de banques de données, pour des tiers.

En fait, on ne raisonne plus ici selon une logique professionnelle, mais selon une logique centrée autour de prestations semblables, d'une activité commune. L'analyse ayant pour point de départ "qui sont les courtiers ?" puis "quelles sont les prestations qu'ils fournissent ?" ayant été infructueuse, la suite logique de notre démarche, du fait des constats réalisés sur le terrain, a été de retourner notre questionnement : "quelles sont les prestations fournies ?" pour en déduire "quels types d'organismes les fournissent ?".

On tâchera, au cours de cette partie de répondre à deux principales questions.

- Qu'est-ce que le courtage en information ? Que recouvre exactement ce terme ?
- Comment cette activité, cette pratique se traduit-elle au sein d'organismes aux logiques économiques extrêmement différentes ?

Cette deuxième partie est axée autour de la notion de courtage en information et l'offre sera l'angle d'approche adopté pour l'analyse de l'activité. Nous commencerons par définir et délimiter l'activité de courtage en information en France, puis nous présenterons l'offre de courtage telle qu'elle existe aux Etats-Unis en nous appuyant sur des entretiens menés auprès de brokers (Chapitre 5). Nous confronterons ensuite notre cadre théorique avec la situation concrète du terrain français afin de vérifier sa pertinence. Pour ce faire, nous nous baserons sur des entretiens plus approfondis que les précédents et sur une enquête postale¹, réalisés auprès de prestataires en information professionnelle français (Chapitre 6).

¹ Les extraits de ces divers entretiens et de l'enquête (questions ouvertes) seront transcrits en italique.